COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

Facebook - Twitter: @palestine69 - Tel : 06 01 91 52 18
courriel : palestine69@orange.fr **Agenda et actions :** http://collectif69palestine.free.fr

A l'attention de mesdames et messieurs les élus de la Région Rhône Alpes

Janvier 2012

La « Chambre de Commerce France-Israël Rhône-Alpes » : un outil idéologique au service de la politique Israélienne

Madame, Monsieur,

La chambre de commerce France Israël Rhône Alpes CCFI-RA et l'association Rhône-Alpes Israël Echanges bénéficient depuis plusieurs années de subventions importantes du Conseil Régional Rhône Alpes et de la Ville de Lyon. La chambre de commerce France Israël Rhône Alpes est logée généreusement dans les locaux de la ville de Lyon en Mairie du 6ème et bénéficie de plusieurs dizaines de milliers d'euros de fonds publics.

Avec le recul de quelques années, il apparaît que ces subventions sont données à une association partisane, au service d'Israël. Ce lobbying pro israélien est insupportable et les impôts des citoyens ne peuvent servir la politique d'un pays qui bafoue le droit international et les droits humains.

Aujourd'hui,
à l'heure où de plus en plus de pays reconnaissent la Palestine comme Etat,
à l'heure où des crimes se poursuivent tant en Cisjordanie qu'à Gaza,
à l'heure où la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-est, condamnée par l'union européenne, s'accélère encore,
à l'heure où les peuples du Monde aspirent à la liberté,
cette subvention est un mauvais signal et un encouragement à l'occupant, qui n'est pas de nature à favoriser la paix au Proche Orient.

Ce dossier présente quelques aspects du soutien idéologique systématique de la CCFI-RA à la politique de l'Etat d'Israël. Nous demandons à l'ensemble des élus des collectivités locales et territoriales de ne plus encourager cette officine en ne votant plus les aides demandées. Nous y serons attentifs.

La « Chambre de Commerce France Israël Rhône-Alpes » : Promouvoir le « Grand Israël » ?

- En 2004 sur le site de la CCFI-RA Israël° est représenté par une carte qui annexe les territoires palestiniens, et des territoires syriens et libanais.

En mai 2004 nous adressions une lettre ouverte à Monsieur Yvon Deschamps, président de la Chambre de commerce France Israël Rhône Alpes et adjoint socialiste, à l'époque, au Maire de Lyon. Cette lettre n'a pas reçu de réponse. Nous indiquions que nous étions très choqués par le parti pris de cet adjoint, ainsi la carte d'Israël, présente sur le site de la chambre de commerce, représentait le grand Israël et annexait purement et simplement Gaza, la Cisjordanie et le Golan. Bref rayait de la carte les territoires palestiniens.

Ref : *http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article26*

- Une carte niant les territoires palestiniens est représentée dans son bulletin annuel 2009 :

Ref : *http://ccfira.com/CCFI-Dynamique%204-Web.pdf*

- En 2011 on retrouve une représentation similaire sur les « slides » présentant la CCFI-RA.

Ref : *http://www.slideshare.net/Raphy2405/prsentation-ccfi*

Cette représentation des frontières d'Israël est clairement en contradiction avec celles de la communauté internationale. Elle ne peut favoriser la paix.

La « Chambre de Commerce France Israël Rhône-Alpes » : Soutien à l'industrie de l'armement Israélien» ?

- En Juin 2006, alors que les bombes pleuvent sur Gaza, le directeur Général d'Aircraft Industries Europe (un marchand d'armes Israélien) est invité, à un colloque, par la Chambre de Commerce France Israël Rhône Alpes. Ce colloque se déroule dans une salle municipale (Mairie du 6ème). Le collectif 69 écrit à Gérard Collomb et manifeste.

Ref : http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article31

Monsieur Yvon DESCHAMPS
Adjoint au Maire de Lyon, Délégué aux Finances, Conseiller Régional, Conseiller Communautaire
Président de la Chambre de Commerce, France Israël Région Rhône-Alpes

Vous invite à participer à un colloque en présence de :

Docteur David HARARI Président European Advanced Technology. Président de ISRAEL AIRCRAFT INDUSTRY.

M. Nathan TSROR Premier Secrétaire des Affaires Industrielles et Commerciales auprès de l'Ambassade d'Israël en France.

Docteur Daniel ROUACH Professeur de l'ESCP/EAP, l'Université de Tel-Aviv et le Technion de Haifa.
Spécialiste des relations franco-israéliennes. (Modérateur).

Coopération Technologique France-Israël

Ce colloque se déroulera le **Mardi 20 Juin 2006 à 20h**
à la Salle du Conseil de la Mairie du 6ème Arrondissement - 58, rue de Sèze 69006 Lyon
et sera suivi d'un buffet amical.

Parking de la Mairie du 6ème possible. Entrée 33, rue Bossuet 69006 LYON

CCFI-RA fait la promotion avec constance de TECHNION.

Ainsi u*ne conférence a été organisée le 17 juin 2009 à Lyon entraînant protestation et un rassemblement*

Or, si TECHNION est l'institution israélienne la plus renommée pour les sciences appliquées telles que l'ingénierie et l'informatique, tout un pan de son activité est consacré à la recherche militaire (drones, véhicules blindés sans pilotes bulldozer D9, outils de surveillance …). TECHNION constitue ainsi un soutien direct à l'occupation et à la colonisation des territoires palestiniens conquis en 1967, en contravention avec le droit international .

Ref : http://www.aurdip.fr/Lettre-a-l-Administrateur-du.html

Ref : http://www.france-palestine.org/article18757.html

Ref : http://www.pourlapalestine.be/docs/Boycott_univ_d_Israel_Uri_Yacobi_Keller-final_100321.pdf

Le soutien à l'industrie militaire d'un pays occupant ne peut renforcer la paix.

La « Chambre de Commerce France Israël Rhône-Alpes » : Intervention juridique de la CCFI contre le mouvement citoyen de boycott

A plusieurs reprises, la CCFI s'est porté partie civile dans les procès contre des militants associatifs prônant le mouvement de Boycott des produits des colonies israéliennes.

Tribunal Correctionnel de Pontoise

Le 14 octobre 2010, la sénatrice Alima Boumediene-Thiery (Verts) et Omar Slaouti (NPA) étaient poursuivis pour discrimination raciale et commerciale devant le Tribunal Correctionnel de Pontoise suite à leur participation à une action de boycott des produits israéliens dans le magasin Carrefour de Montigny. Se portaient parties civiles lors de cette audience les associations Avocats sans Frontières, France-Israël, le Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme et la Chambre de Commerce France-Israël. Le Tribunal a relevé lors de cette audience une irrégularité de forme concernant la procédure, considérée comme prescrite et n'a pas examiné le fond du dossier.

Ref : http://fr.wikipedia.org/wiki/Boycott,_d%C3%A9sinvestissement_et_sanctions

Tribunal de Grande Instance de Mulhouse

A Mulhouse, procès du **Jeudi 17 novembre 2011,** les poursuites avaient été diligentées après des plaintes déposées par plusieurs associations (le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme BNVCA ; la chambre de commerce Franco-Israél et la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme LICRA).

Ref : http://www.lemonde.fr/depeches/2011/12/15/relaxes-a-mulhouse-pour-un-appel-au-boycott-d-israel_1325997.html

Cette action juridique est le signe d'un engagement idéologique fort, dirigé contre un mouvement citoyen. Notons que, heureusement, la justice n'a pas accédé aux demandes liberticides des requérants.

La « Chambre de Commerce France-Israël Rhône-Alpes » : Soutien le salon WATEC, mais quid de la politique discriminatoire de gestion de l'eau par Israël ?

CCFI-RA a soutenu le salon WATEC depuis plusieurs années.
En novembre 2009 elle organise une Mission en Israël organisée autour du salon Watec et des thèmes de l'Eau (48 personnes). Une nouvelle mission a été organisée du 13 au 17 novembre 2011 *(La CCFI/RA prend à sa charge les frais du voyage et d'hébergement sur place ainsi que les droits d'entrée à WATEC 2011, soit 1300 € par personne)*

Est-il possible de soutenir le salon WATEC, ne parler que de technologie, en ignorant la politique israélienne discriminatoire de gestion de l'eau ?

- L'état israélien confisque les ressources en eau qui sont déclarées propriétés d'état conformément à la loi israélienne sur l'eau de 1959 qui a nationalisé la ressource.

- Il y a interdiction de toute nouvelle infrastructure hydraulique, forages et puits sans autorisation, dépossédant les Palestiniens de leurs ressources naturelles. Actuellement 80% de l'eau puisée en Cisjordanie est redistribuée aux Israéliens, notamment aux implantations juives. Rapport d'Amnesty International .

- Un rapport de l'ONU indique qu'entre la signature des accords d'Oslo en 1993 et 1999, 780 puits fournissant de l'eau à usage domestique et pour l'irrigation ont été détruits en Cisjordanie. En février, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) avait condamné la destruction dans les zones de Cisjordanie sous contrôle total israélien de réservoirs d'eau, précisant en avoir recensé 27 en 2010. (©AFP / 13 septembre 2011 17h14)

- «Israël a pris le contrôle de la plus grande partie des ressources en eau de la région et l'a presque entièrement dérivée au profit des implantations» juives, en violation du droit international qui prohibe l'exploitation par la puissance occupante des ressources naturelles en territoire occupé, dit encore ce texte selon un rapport de l'association israélienne B'Tselem (2011)

- Ajoutons que le tracé du mur édifié autour de la Cisjordanie ne respecte pas la ligne verte et accapare de nombreux puits et sources.

- Lire le rapport parlementaire de décembre 2011 sur la géopolitique de l'eau qui parle de nouvel apartheid.
Ref : http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4070.asp

un des trois puits palestiniens détruits le 8 sept. 2011 près de Naplouse

La promotion constante de la gestion de l'eau en Israël, quand on connaît l'importance géostratégique de la question, en ignorant les aspects discriminatoires vis à vis des Palestinien, ne peut favoriser la paix.